

DOCUMENT DE REFLEXION SUR UNE FUTURE STRATEGIE COMMUNE POUR LA CULTURE ALPINE

Septembre 2024

Sommaire

Résumé

PARTIE I

Avant-propos

Valeurs alpines spécifiques et considérations

Mots clés pour une lecture commune de la culture alpine

Éléments pour les conclusions

PARTIE II 1

Les bases juridiques

Les activités communes des Parties contractantes

Les objectifs potentiels d'une stratégie commune

1. « Patrimoine culturel matériel et immatériel »
2. « Conscience de communauté et gouvernance pour la culture »
3. « Pluralisme linguistique » et « Communication et information, y compris en matière environnementale »
4. « Services essentiels d'intérêt général et de base »
5. « Rapport entre villes et zones limitrophes, y compris extra-alpines » et « Rôle des territoires ruraux »
6. « Développement régional » et « Filières économiques »

Résumé

Ce document vient proposer des éléments d'aide au développement d'une stratégie pour la culture alpine pendant la période de présidence italienne de la Convention alpine 2025-2026.

Après avoir identifié une série de *valeurs caractéristiques de la culture alpine*, le *contexte historique* dans lequel ces valeurs s'affirment, les *défis et opportunités qui se présentent aux Alpes d'aujourd'hui*, il se penche sur le *cadre institutionnel*, représenté par la Convention alpine, axée sur la promotion d'une politique globale de conservation et de protection des Alpes, et par sa Déclaration « Population et culture », qui aborde des aspects tels que la diversité culturelle, les communautés locales, la qualité de la vie, les perspectives économiques et le rapport entre les villes et les zones rurales dans le territoire alpin.

Ce document analyse l'évolution historique du rapport des hommes avec les Alpes et reconnaît la centralité du rapport nature/culture dans le paysage alpin, en identifiant certaines étapes fondamentales du parcours de formation de la culture et de l'esthétique de ce même paysage. Il propose ensuite une sélection de valeurs naturelles (telles que les écosystèmes et les sites géologiques uniques) et culturelles (sites symboliques, lieux porteurs d'échange entre cultures, langues, architecture), à partir desquelles il présente des « mots clés » qui sous-tendent le rapport entre nature, culture et civilisation dans les Alpes.

Compte tenu des défis affrontés par le contexte alpin contemporain, diverses démarches s'imposent : adopter des approches novatrices pour équilibrer tradition et modernité ; impliquer les parties prenantes dans la gestion et dans la conservation de la région alpine ; consolider le rôle que jouent les Alpes à la fois dans la recherche scientifique et dans le suivi des changements climatiques et de la coopération transfrontalière.

Pour répondre à ces défis, le document propose, comme objectif stratégique pour la région : la conservation et la promotion du patrimoine culturel tangible et intangible ; le renforcement de l'identité communautaire, de la coopération et de la participation des habitants ; la promotion de la diversité linguistique ; l'apport garanti de services essentiels pour les communautés ; la consolidation du rapport entre zones urbaines et zones rurales ; la promotion du développement régional.

Les notes figurant dans ce document font partie intégrante du texte : elles fournissent des références détaillées se rapportant à des expériences développées par le passé et des suggestions pour des actions futures en vue de la réalisation des objectifs cernés.



PARTIE I

AVANT-PROPOS

Les Alpes présentent des valeurs naturelles uniques : il s'agit d'un véritable musée géologique à ciel ouvert, la relict de plus de mille glaciers en retrait, une mosaïque de paysages naturels très diversifiés et d'une grande beauté, possédant une exceptionnelle diversité biologique.¹

Une conformation fragile, l'instabilité des versants et la présence de pentes abruptes : autant d'éléments face auxquels les hommes ont dû élaborer des stratégies poussées d'adaptation, afin de pouvoir s'y établir de manière stable, en utilisant les ressources disponibles pour leurs exigences vitales.

Parallèlement à la transformation survenue au cours des siècles, l'homme, de non-montagnard qu'il était, est peu à peu devenu un montagnard², faisant de la montagne son lieu de résidence et de travail. Ce processus a exigé de profondes modifications, aboutissant à la structuration d'un nouvel ordre spatial que nous pouvons définir « paysage culturel ».

Pendant des siècles, la dichotomie entre nature et culture a été à la base de la pensée et de la civilisation occidentale, la guidant dans la compréhension d'un monde constitué tantôt d'éléments classés comme naturels (montagnes, lacs ou forêts) ou culturels (édifices, villes, œuvres d'art, etc.), tantôt de biens naturels (témoignages de phénomènes naturels exceptionnels) et culturels (témoignages d'excellence du génie humain).

Dans les Alpes, les valeurs culturelles résident dans l'interaction très étroite entre l'homme et son environnement : cette zone, fruit de 7 millénaires de pratiques agricoles, forestières et pastorales uniques, constitue donc un ensemble de paysages culturels uniques au monde.

¹ (Extrait librement traité) Réélaboré à partir de la publication : « Il paesaggio alpino incontra la cultura. Patrimonio culturale e paesaggio per un nuovo turismo alpino » - 28-30 septembre 2020, en application des décisions de la XV^e Conférence des Ministres des Alpes (Innsbruck 2019) –

<https://www.alpconv.org/it/home/novita-pubblicazioni/novita/dettagli/quando-il-paesaggio-alpino-incontra-la-cultura/>

https://www.regione.vda.it/territorio/pubblicazioni/paesaggio_cultura/default_i.aspx .

² L'enseignement que nous pouvons tirer de l'analyse du rapport entre les groupes humains et la montagne est que l'on devient montagnard sur la base de contingences historiques susceptibles de rendre la montagne attrayante et intéressante sous l'aspect de l'exploitation extensive. «Montanari **non si nasce ma si diventa** » (Luigi Zanzi, Le Alpi nella storia d'Europa. Ambienti, popoli, istituzioni e forme di civiltà nel mondo 'alpino' dal passato al futuro, Torino, Cda & Vivalda, 2004 (p. 35).



En termes temporels, l'an mille représente une importante ligne de partage des eaux entre deux modèles d'habitats humains, ainsi que le début d'un nouveau parcours de civilisation des Alpes – un parcours aujourd'hui en difficulté, mais sur lequel il nous faut nous interroger de nouveau pour comprendre à fond les éléments paysagers.

La présence croissante de l'homme a fait que beaucoup de communautés résidentielles se sont établies à des altitudes plus élevées que dans les siècles précédents. Ainsi ce phénomène a-t-il acquis une grande importance socio-démographique et politique, générant toujours de nouveaux paysages alpins.

C'est de là qu'il faut partir pour comprendre totalement les raisons de la présence modératrice de l'homme dans les Alpes. Le principal passage culturel s'accomplit précisément dans la période comprise entre le 11^e et le 15^e siècle, lorsque, suite au démembrement territorial dû à la chute de l'Empire romain, les décideurs politiques (la féodalité ecclésiastique et laïque) créeront les conditions pour passer harmonieusement de l'environnement naturel sauvage à un paysage rural bâti.

Le bas moyen-âge a inventé, de manière providentielle, un nouveau rapport de l'homme avec la montagne, faisant du territoire alpin un « royaume de la possibilité » (libre) en opposition au « royaume de la nécessité » (obligée), en même temps qu'une « petite patrie » pour les nouveaux montagnards. Les hommes des Alpes acquièrent ainsi un statut d'« hommes libres » (*liberi homines*) affranchis des servitudes féodales.

Des hommes libres, mais aussi des hommes responsables, du fait des pratiques d'autogouvernement propres aux communautés autonomes, bien différentes des conditions serviles de la glèbe de la plaine.

Si la montagne n'avait pas bénéficié de ces conditions historico-politiques, ainsi que de conditions saisonnières favorables liées à l'optimum climatique, jamais elle ne serait sortie de sa marginalité et la population n'aurait pas connu le niveau d'instruction et de scolarisation qui lui permit de s'imposer à l'attention de l'Europe paysanne de l'époque.

À la fin du 18^e siècle, la présence humaine dans les Alpes s'est graduellement élevée jusqu'au seuil des 4000 m. Grâce aux installations de remontée, qui ont ouvert au grand public l'accès à la haute montagne, les Alpes sont devenues une expérience socialement partagée.

La culture, dans les Alpes, se perçoit donc immédiatement comme une interaction continue, géographiquement localisée, bien que constituant, en termes plus classiques, un *perpetuum mobile* de relations entre nature et patrimoine culturel et historico-artistique, avec des zones historiquement marquées par leur développement artistique et leur conservation des bâtiments, des ouvrages et des témoignages physiques de l'histoire et de la culture locales.

En outre, grâce à leur puissance évocatrice, de nombreux sites alpins peuvent aussi être vus comme des lieux spécifiques où les cultures traditionnelles et modernes ont vu le jour. Ici, l'art et la science ont fortement contribué à inventer et encadrer l'esthétique moderne du paysage et la culture scientifique et philosophique de la nature. Démonstration d'une « longue et intime relation entre les peuples et leur environnement naturel », dont la valeur se manifeste aussi bien quand elle s'exprime physiquement sur le territoire que quand elle définit un lien spirituel et symbolique fortement identificateur (au niveau global) et identitaire (au niveau local).

Le lien indissoluble entre la composante naturelle et la composante culturelle, qui expriment des valeurs de niveau équivalent, est donc devenu un trait caractéristique de la région géoculturelle alpine. Quant aux relations – que ce soit de type traditionnel (paysages ruraux, miniers, forestiers et pastoraux) ou de type moderne (paysages des transports, de l'énergie, du tourisme) – que l'homme a établies avec la montagne, leur richesse résulte aujourd'hui de l'œuvre combinée de la nature et de l'homme, où s'exprime l'interaction entre l'humanité et son environnement naturel. Elles sont le fruit, toujours en devenir, de transformations et relations complexes sur la longue période, ayant nature à la fois matérielle et immatérielle.

VALEURS ALPINES SPÉCIFIQUES ET CONSIDÉRATIONS

Les valeurs naturelles spécifiques aux Alpes :

1. des environnements naturels significatifs : persistance de la domination écologique des caractéristiques et des processus naturels, niveaux d'endémisme, espèces menacées au niveau global et espèces « alpines » ;
2. des écosystèmes caractéristiques, des sommets jusqu'aux vallées et aux plaines ;
3. des sites géologiques, paléontologiques et géomorphologiques d'exception.

Les valeurs culturelles spécifiques aux Alpes :

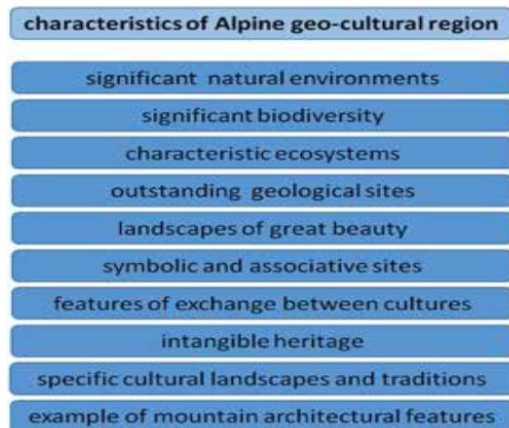
1. des sites symboliques et associatifs des Alpes (histoire de l'alpinisme, sommets célèbres, etc.) ;
2. des caractéristiques spécifiques reflétant l'échange entre cultures, comme les cols alpins, les sentiers, les routes, les parcours, les fortifications et les itinéraires (par exemple, la Route du sel) ;
3. le patrimoine immatériel des Alpes (diversité des langues, cultures survivantes) ;
4. pour les cultures de haute montagne, des modèles d'adaptation à l'environnement, qui se traduisent par des paysages et des traditions culturelles spécifiques, notamment rurales (transhumance, pâturage, etc.) ;
5. des exemples d'éléments architecturaux et complexes (par exemple, les villages de montagne).

Considérations :

1. il y a une continuité historique et une masse d'informations : recherches et connaissances sur la « présence humaine en haute montagne » dans les Alpes ;
2. il existe un « paradoxe » alpin : même si le paysage alpin est en grande partie un produit de l'activité humaine, c'est ici qu'a été développée l'idée de nature sauvage, qui a inspiré la création des premiers parcs nationaux américains, tels que Yellowstone et Yosemite (littérature romantique, comme les Voyages à travers les Alpes, et peinture) ;

3. les Alpes présentent une très haute concentration de paysages culturels diversifiés dans un espace montagnard défini ;
4. l'implication de parties prenantes clés telles que les structures techniques des administrations locales, qui ont des responsabilités directes en matière de gestion, de contrôle et de suivi du territoire, est particulièrement significative.
5. outre la représentativité propre à la région géoculturelle alpine, il s'imposera de prendre en considération la très haute valeur symbolique de certains sites considérés comme de véritables standards, des *musts* de référence au niveau global.³

Le schéma ci-dessous présent, synthétiquement, certaines relations entre les caractères identificateurs de la région géoculturelle alpine.



Caractéristiques de la région géoculturelle alpine

Environnements naturels significatifs
Biodiversité significative
Ecosystèmes caractéristiques
Sites géologiques d'exception
Panoramas de grande beauté
Sites symboliques et associatifs
Éléments d'échange entre cultures
Héritage intangible
Paysages et traditions culturelles spécifiques
Exemples de caractéristiques architecturales de montagne

³ Parmi ceux-ci, citons le Mont-Blanc, qui constitue un standard de référence pour d'innombrables études aussi bien scientifiques qu'esthétiques et culturelles, non seulement sur les Alpes, mais sur la montagne en général. Le Mont-Blanc est en effet reconnu comme le lieu où s'est « condensée » une véritable révolution culturelle qui a mené à la définition du concept moderne de montagne (Joutard, 1986 ; Debarbieux, 1993 ; Debarbieux, 2000) – concept édifié sur la connaissance scientifique et sur l'exploration à des fins « non utilitaires » et qui, depuis le Mont-Blanc, s'est ensuite diffusé dans le monde entier, des Alpes aux chaînes de l'Amérique du Nord et de l'Australie, pour s'étendre à toute la planète).



Ce sont là des caractères identificateurs traditionnels de la région géoculturelle alpine sous tous ses aspects (géologiques, glaciologiques, écologiques, liés à la biodiversité, paysagers, esthétiques, historiques, architecturaux, ethnoculturels, archéologiques, économiques et touristiques), qui affichent aussi différents « records ». Mentionnons par exemple le fait de comprendre la cime la plus haute d'Europe et, dans ce cadre, d'avoir accueilli la première expédition scientifique de haute altitude ; le fait d'avoir contribué plus que tout autre lieu à la définition de l'esthétique de la montagne (Ruskin, 1856 ; Viollet-le-Duc, 1876 ; Dubbini, 1999 ; Dixon-Hunt, 2021) et le fait d'être, depuis presque deux siècles et demi, une destination de pure contemplation paysagère, grâce au Temple de la Nature (18e siècle) et, plus moderne, au téléphérique Skyway.

Sans oublier certains éléments de nouveauté qui, par rapport aux autres chaînes de montagnes du monde, identifient les Alpes comme une région de montagne moderne et hautement développée.

Selon cette dernière perspective, les autres caractères alpins à souligner sont, par exemple : l'activité de recherche et de haute formation sur des thèmes d'intérêt global, spécifiques à la montagne (services écosystémiques et changement climatique) ; le suivi constant de phénomènes climatiques d'importance mondiale (retrait des glaciers) ; les nombreuses ressources et compétences disponibles pour l'application de mesures importantes de protection environnementale ; la longue tradition de coopération transfrontalière ; la capacité d'innovation sociale à travers la conservation des traditions culturelles.

MOTS CLÉS POUR UNE LECTURE COMMUNE DE LA CULTURE ALPINE⁴

Participation : au sens de processus décisionnel pour le développement territorial en montagne, impliquant également les personnes qui auraient des motifs pour quitter celle-ci ;

Communauté : au sens d'ensemble d'individus liés par des caractéristiques communes, et par eux-mêmes reconnues, parce que partageant un même environnement biophysique et les mêmes dynamiques historiques, linguistiques et relationnelles.

La zone alpine recèle les témoignages d'un rapport symbiotique entre le territoire de montagne et la communauté, un rapport qui s'est développé sans solution de continuité depuis la préhistoire, comme en témoignent par exemple les gravures rupestres de la Val Camonica (1979).

⁴ Comme en fait état le compte-rendu des précédentes réunions de la Task Force « Culture alpine », en vue de la présidence italienne 2025-2026 de la Convention alpine.



Un parcours historique qui va jusqu'au moyen-âge et dont le signe le plus visible est peut-être l'un des éléments les plus représentatifs de ce que nous appelons, selon une optique anthropologique, « culture » : la langue. L'espace géographique alpin est occupé aujourd'hui par un *continuum* de dialectes et de patois, ayant souvent pour trait commun le fait d'être des « langues de minorité ».

La grande valeur symbolique et spirituelle de certaines montagnes, dites *Sacri Monti* (Monts sacrés),

La gestion communautaire de certains types de ressources (de la récolte du bois au fourrage d'hiver, à la cuisson du pain), adoptant des organisations de type consorcial et de travail collectif. Un exemple parmi tant d'autres : la gestion des eaux d'irrigation, avec la réalisation des *rû* de la Vallée d'Aoste ou des *bisses* du Valais, qui distribuent à basse altitude, ou dans les vallées latérales et sèches, les eaux captées en hauteur.

Le développement de filières agropastorales particulières, basées sur la production de fromages à longue conservation (du *Beaufort* savoyard à la *fontine* valdôtaine, jusqu'aux *gruyères*) et sur les produits des petits-laits comme les *séracs* ou la *brossa* valdôtaine, une viticulture antique et hautement représentative (*Lavaux*, *Langhe-Roero* et Monferrato, collines du Prosecco).

L'agriculture de montagne, qui vise à accroître la culture économique-juridique et sociale des résidents, des estivants, des décideurs (Institut Agricole Régional de la Vallée d'Aoste) par différents biais : les possibilités d'intégration entre l'agriculture de montagne et le tourisme ; l'interrelation entre l'agriculture de montagne et les autres secteurs de l'économie ; les démarches administratives se rattachant à l'agriculture.

De la communauté autonome de la Val Maira, dans la région de Coni, aux 5 vallées des *Escartons de Briançon* (*Grand Briançonnais*, *Queyras*, *Oulx*, *Pragelas*, *Château Dauphin*), des « *consorterie* » (domaines collectifs) valdôtaines aux communautés walsers du Valais, des Grisons, du Vorarlberg, du « *maso-chiuso ereditario* » du Tyrol (*Erbhof* – un fonds agricole indivisible pouvant arriver en succession à un seul légataire) aux *Magnifiche Comunità* des Dolomites du Trentin et de Cadore, avec leurs « Règles » et leurs « *Vicinie* » d'appartenance collective.

L'époque des « Alpes ouvertes » décrite par le géographe savoyard Paul Guichonnet constitue un point de référence susceptible d'être revu, au regard de ces années de crise qui ont touché la montagne et l'identité de ses populations. Les recherches ethnographiques qui ont constitué le noyau initial de ce que l'on a appelé le « paradigme révisionniste », dont le grand mérite a été de briser le stéréotype moderne du montagnard arriéré, ont, elles aussi, redonné à la montagne alpine sa place de zone stratégique au centre de l'Europe. Un climat favorable et des politiques soucieuses des Alpes sont là pour nous rappeler que, lorsqu'il existe une véritable volonté politique, même des obstacles apparemment insurmontables peuvent être abattus.



La valeur du massif du Mont-Blanc, par exemple, a très vite été reconnue, tout d'abord par les communautés locales des trois pays qui s'en partagent le territoire et qui ont su créer, dans une démarche novatrice, les supports matériels et l'organisation humaine nécessaires pour ce rôle de médiation entre l'homme et la nature.

Il a fallu pour cela adapter le volet « protection » et recentrer la gouvernance des années 80, y compris au niveau central, avec la Conférence transfrontalière de l'Espace Mont-Blanc, pour assurer la gestion d'un massif unitaire et partagé entre la France, l'Italie et la Suisse.

Perception/Narration : au sens d'auto-perception (c'est-à-dire la perception de ceux qui vivent dans les Alpes) et d'hétéro-perception (la perception de la personne qui vient de l'extérieur des Alpes) ;

Pendant de nombreux siècles, de par leur altitude et leurs paysages glaciaires, les puissantes cimes alpines suscitèrent la crainte des habitants de la région et des voyageurs de passage. Ainsi le Mont-Blanc fut-il longtemps connu sous le nom de « Mont Maudit », comme on l'appelait encore au 18e siècle. Jusqu'alors, en effet, les hautes montagnes, et les glaciers en particulier, étaient considérés comme le règne de divinités arcanes, de monstres et d'esprits malins : un monde inaccessible et effrayant où l'homme ne pouvait ni s'aventurer ni survivre. Des espaces terrestres que les hommes classaient comme inatteignables et dont il convenait de se tenir prudemment à l'écart ; ces lieux où les sociétés antiques, par leur perception de l'espace, plaçaient les divinités ou les monstres (comme l'explique Dall'Ò, 2019) qui abondent dans les légendes populaires.

D'un certain point de vue, nous pourrions dire que la conquête du 18e siècle n'aurait pas eu le sens qui lui fut alors attribué si ce n'avait été dans le cadre de la construction culturelle précédente du Mont-Blanc comme non-lieu, c'est-à-dire comme espace inconnu, innommé, inviolable, qu'il convenait d'éviter. Un espace sacré, donc, capable de modeler culturellement son environnement.

Pour certains, d'ailleurs, la conquête du Mont-Blanc par les alpinistes, puis l'inclusion graduelle de ses hauteurs parmi les modernes attractions touristiques, relèvent des profanations auxquelles le développement de la société de masse a soumis les espaces naturels. Mais, nous le savons, on ne peut profaner ce qui n'a pas précédemment été sacralisé.

La nouvelle esthétique romantique, qui s'affirmait déjà au 17e siècle, voyait en revanche dans la haute montagne le site d'une nature grandiose, sublime et encore intacte. Dans ce processus, les principales cimes jouèrent un rôle primordial, le monde littéraire et esthétique puisant son inspiration dans les rapports et les descriptions publiés par les plus illustres des intellectuels et hommes de culture de l'époque (Jean-Jacques Rousseau, Johann Wolfgang von Goethe, Alexander von Humboldt, John Ruskin, J.M. William Turner, Lord Byron, Mary Shelley, Samuel Coleridge, Alexandre Dumas, Victor Hugo, pour n'en citer que quelques-uns). A partir de leurs



ouvrages, la nouvelle esthétique de la montagne s'étendit au concept même de nature. En particulier, J.M. William Turner, J. Ruskin et E. Viollet-Le-Duc se concentrèrent sur le Mont-Blanc pour leurs études sur le paysage de montagne, contribuant ainsi à en faire l'un des standards en matière d'esthétique.

La découverte progressive des cimes alpines en tant qu'éléments naturels considérés comme porteurs de valeurs esthétiques représentatives (hauteur, majestuosité et puissance) a, au fil des générations, contribué à différentes formes d'exploration culturelle: la haute montagne étant vue comme source d'inspiration artistique, comme lieu d'intérêt (tant pour la difficulté technique que pour la beauté des paysages) pour la pratique de l'alpinisme, comme paysage favorable au développement d'un tourisme de plein air.

La première ascension du Mont-Blanc, par Horace-Bénédict de Saussure, naturaliste genevois, en 1786, est communément considérée comme l'événement inaugural de l'alpinisme moderne, car c'est par elle que l'exploration des grandes chaînes montagneuses (à partir des Alpes européennes pour aller ensuite vers les Alpes néo-zélandaises, vers les grands espaces d'Amérique du Nord, et s'étendre enfin aux chaînes du continent asiatique) changea pour toujours l'approche de l'homme avec la haute altitude, et pas seulement dans le monde occidental.

L'exploration du Mont-Blanc fut le résultat de l'élan illuministe vers la connaissance de la nature et la recherche scientifique, qui, entraînant avec lui des artistes et lettrés de renommée mondiale, donna un corps à l'esthétique romantique et à la création d'un nouvel imaginaire de la haute montagne, qui remplaça les sentiments de peur et d'horreur par la connaissance rationnelle et l'expérience du « sublime ».

Ces éléments, en même temps que des attributs naturels exceptionnels, font des Alpes un paysage moderne d'une valeur culturelle esthétique universelle.

Les Alpes sont le lieu où naquirent et se développèrent l'alpinisme, le tourisme de montagne et les sports d'hiver (c'est là que se déroulèrent, en 1924, les premiers Jeux Olympiques d'hiver).

À différentes époques, certains événements, traditions, idées ou ouvrages artistiques et littéraires, auxquels sont associées les principales cimes alpines, ont eux-mêmes acquis une signification universelle exceptionnelle. Ils deviennent ainsi emblématiques du concept même de haute montagne, dans ses différentes composantes, tant naturelles que culturelles, rationnelles qu'esthétiques.

Fonctionnalité : *au sens de paradigme de base répondant aux besoins de la collectivité, comme dans le cas de l'architecture, qu'il conviendrait de considérer comme un moyen et un outil pour atteindre des objectifs.*

Depuis les premiers sites palafittiques, la spécificité culturelle de l'espace qui tourne autour des cimes alpines est également définie par des éléments, en partie partagés avec tout le contexte anthropologique décrit dans *Alpine Upland Communities* (Viazzo, 1989), tels que :

- la typologie romane de l'établissement humain (les communautés vivent dans des villages très concentrés – les bourgs – qui sont éloignés des terrains de propriété), traditionnellement opposée à la typologie germanique (fonds résidentiels-agricoles autonomes éparpillés sur le territoire, comme dans le type *a maso chiuso* du Haut-Adige ; Bartaletti, 2009, pp. 47-49) ;
- l'adoption d'une gestion « verticale » du territoire, où l'habitation se trouve en fond de vallée, les stations intermédiaires (les *maggenghi*, pour le pâturage de printemps et d'automne) à mi-hauteur et, pour finir, les alpages d'été en haute altitude, qui dépendent tous de la même famille.

Cette structuration se prête à la transhumance dite à faible rayon, qui, dans l'arc alpin occidental attesté depuis la fin du Néolithique (Curdy, 2007, pour le Valais suisse), prévoit le déplacement saisonnier du bétail (*inarpa/desarpa* en Vallée d'Aoste) et la mise en prairie des zones boisées. Dans les Alpes occidentales, l'ensemble de ces caractéristiques, qui correspond au concept d'économie alpine selon l'acception classique de Philippe Arbos, montre une extraordinaire continuité jusqu'aux systèmes de production les plus modernes (Thirault, 2009, p.8).

« C'est à tort que l'architecture alpine est définie comme rustique et pittoresque », écrit Giovanni Simonis dans son livre « Costruire sulle Alpi ».

En montagne, les constructions sont réalisées depuis toujours selon une technique extraordinaire, afin de s'adapter à des conditions environnementales extrêmes telles que les températures, les excursions thermiques, les précipitations, le vent, les pentes du terrain, les charges de neige, les éboulements et les avalanches.

Compte tenu de sa validité, l'architecture traditionnelle alpine peut servir d'exemple à l'architecture contemporaine. Ses solutions techniques extrêmement intelligentes naissent toujours d'une observation du contexte et de ses ressources :

- la capacité à construire de façon simple et avec les quelques matériaux disponibles localement a fait naître des modèles d'édifice reconnaissables, nettement connotés et qui aujourd'hui encore fascinent de par leur simplicité ;
- grande attention à la fonctionnalité de l'édifice, en créant les conditions et les espaces pour soutenir l'économie de la famille et de la communauté.
- souci du bien-être des habitants, dont témoigne le choix de l'exposition, du chauffage et de l'isolation des maisons.

« Plus dur est le défi naturel et plus complexe est la réponse technologique » - L. Zanzi.



En montagne, les constructeurs traditionnels tenaient compte du rapport avec le territoire, de la fonctionnalité, de l'isolation, de la ventilation, de l'esthétique, de la communication, de l'économie.

Parmi les attributs culturels tangibles, mentionnons également la présence dense de refuges et de moyens mécaniques d'accès en haute montagne, auxquels s'ajoutent les voies d'escalade les plus emblématiques. De par leur nombre (quant aux abris et aux bivouacs), leur époque de construction et leur diversité technologique (quant aux moyens techniques d'accès), ils constituent un ensemble d'attributs notable et significatif.

Au fil des années, les structures d'accueil et d'accès à la montagne, de la plaine aux vallées et des vallées à la haute montagne, se sont multipliées et diversifiées : il s'agit d'installations ferroviaires, puis d'installations par câble, qui témoignent de nombreuses conquêtes technologiques historiques, telles que les lignes ferroviaires du Semmering (1998) et de la Bernina (2008).

L'architecture moderne alpine, entre culture architecturale et culture paysagère de montagne, représente depuis des années un secteur de recherche qui s'est développé de manière constante et continue.

Hybridation : au sens de phénomène souhaitable et fondamental pour s'orienter vers des processus et des produits novateurs ;

Innovation : au sens de processus d'introduction (souvent lié à l'hybridation) et de sélection de nouvelles pratiques, dont seules les plus efficaces et les plus réussies deviendront « tradition » et qui réussissent à générer de la valeur à partir du contexte territorial.

Dans les communautés alpines, en particulier, on observe trop souvent deux attitudes opposées : d'une part, l'attitude consistant à baisser les bras face à la globalisation/homologation des comportements et des styles de vie ; de l'autre, celle qui réagit au changement en s'appuyant plus encore sur la tradition, en se basant sur l'idée qu'« on a toujours fait comme ça, comme à l'époque des origines ».

Trop souvent, la première réponse a favorisé l'ouverture acritique à l'émulation culturelle des styles urbains/métropolitains dans les villages de montagne, tandis que la seconde a mis en scène la « folklorisation » typique des pratiques sociales, banalisant la valeur éducative de la tradition, transformée en une rhétorique passéiste.

Les identités multiples possèdent une grande valeur formative dans la mesure où elles constituent un antidote au « dépaysement » (en tant que sensation d'égarement, incapacité à donner du sens aux choses, perte de paysage familier empathique), condition aliénante qu'Ernesto de Martino définissait comme une « angoisse territoriale ».



Nous sommes à la fin d'un parcours ultra-millénaire qui a modulé le rapport entre hommes et montagnes selon des paramètres bien précis, reconnaissables en termes paysagers. Les rapides mutations culturelles imposent aujourd'hui à la montagne de nouveaux scénarios, où les hommes qui y vivent doivent comprendre qu'ils peuvent devenir des acteurs du changement, mais dans le sillage de la continuité.

Les Alpes telles que nous les connaissons aujourd'hui sont peut-être ce qui symbolise le mieux la modernité, si, par ce terme, l'on indique une phase historique précise de notre culture : une phase qui a vu le jour au 18e siècle et s'est terminée depuis peu, et qui se caractérise par l'optimisme expansif de notre culture. Une phase bien distincte du « contemporain », époque, elle, incertaine, où la confiance dans le destin magnifique et progressif du genre humain laisse place à la fois à des interrogations sur notre avenir sur cette planète et à des dimensions (en même temps nouvelles et très anciennes) du sacré qui mettent au premier plan le rapport de l'homme avec l'environnement naturel qui l'accueille.

Certains massifs alpins, Mont-Blanc en tête, ont, dès la moitié du 18e siècle, été à l'origine d'importantes observations scientifiques.

Nombre d'entre elles portaient sur ce que l'on appellerait plus tard la glaciologie, la géologie, la biographie, etc., et ont mené au développement d'importantes théories qui sont encore aujourd'hui citées dans la littérature scientifique en matière de nature.

De nombreuses recherches scientifiques sont aujourd'hui encore, comme alors, menées avec l'aide d'alpinistes professionnels. Aussi peut-on affirmer que les Alpes ont joué un rôle décisif dans la naissance des sciences naturelles modernes, devenant ainsi un point de référence inéluctable de la modernité occidentale. Un lieu privilégié de contact entre l'homme et la nature, donnant vie à de multiples pratiques et à l'expression de nombreuses valeurs intangibles qui s'y associent.

C'est pourquoi les nombreux experts et visiteurs des Alpes en célèbrent, tant à l'échelle locale qu'au niveau international, la force et la beauté d'expression naturelle.

Si, par exemple, le site des Alpes suisses Jungfrau-Aletsch est un paysage culturel principalement constitué d'éléments naturels, il est aussi fortement imprégné de caractéristiques culturelles d'histoire naturelle, dont la signification scientifique, issue de la philosophie occidentale qui a donné naissance au concept moderne de nature, a certainement été décisive, introduisant une sorte de « cosmogonie moderne ».

Donc, de même qu'elles ont été à l'origine d'un mouvement d'exploration et de connaissance de ces environnements hostiles et inhospitaliers, elles sont aujourd'hui parmi les principaux sites d'observation et d'étude des changements climatiques de l'environnement alpin.



De quoi peuvent découler trois importantes connotations culturelles non traditionnelles :

1. pour l'histoire de la science moderne : les Alpes comme lieu d'études et de découvertes scientifiques en environnement de haute altitude (H-B. de Saussure, J. Janssen, J. Forbes) ;
2. pour le développement de l'esthétique du sublime et de l'idée moderne de la haute montagne : les Alpes comme exemple de référence pour les études des principaux intellectuels, artiste et lettrés de l'époque romantique (J. Ruskin, J.M.W. Turner, E. Viollet-le-Duc) sur l'esthétique de la montagne ;
3. pour l'histoire de l'alpinisme : les Alpes comme lieu de référence de l'alpinisme mondial, au sens de tradition culturelle de l'époque moderne (l'ascension de J. Balmat et M.G. Paccard est considérée comme l'événement fondateur de l'alpinisme).

Dans le contexte d'une montagne caractérisée par une forte cohésion interne en même temps qu'ouverte vers l'extérieur, les cols alpins étaient des lieux de charnière, et non de frontière, sur le modèle de l'« État de passage » (en allemand *Staat Pass*, nom donné par le géographe bavarois Karl Haushöfer - 1869-1946). Toujours plus ouvert aux échanges, le rapport homme-montagne a pu assurer une meilleure protection de l'environnement, tout en exprimant les valeurs esthétiques inhérentes aux paysages culturels domestiqués.

Le phénomène culturel du tourisme de montagne a ensuite généré une nouvelle organisation territoriale des vallées, où les villages ont commencé à se transformer en localités touristiques estivales ou hivernales, témoignant d'un nouveau développement et d'une nouvelle économie alpine.

Les Alpes sont en outre à l'origine des traditions et des codes de la montagne et restent une référence dans ce domaine ; c'est ici en effet qu'est née et que s'est organisée la profession de guide de haute montagne, une figure de contrôle et de gestion devenue traditionnelle en altitude. Les bureaux historiques des guides de haute montagne de Chamonix et Courmayeur témoignent de cette longue tradition. Ces associations ont notamment joué un rôle d'avant-garde dans la coordination de la sécurité et du secours en montagne.

ÉLÉMENTS POUR LES CONCLUSIONS

Seules les civilisations qui ont accueilli le nouveau, en apprenant à le gouverner et en métabolisant ses apports innovants de manière adaptative et fonctionnelle, ont réussi à survivre.

Par conséquent, quelque chose des identités traditionnelles devra forcément être conservé, à condition toutefois qu'il ne s'agisse pas d'un héritage muséifié. En effet, même si les éléments



qui en sont transmis se réduisent en nombre, ce patrimoine se doit de rester vivant, surtout en termes fonctionnels.

Les identités renfermées sur elles-mêmes sont destinées à une mort certaine. C'est ce qui est arrivé à toutes les civilisations aujourd'hui disparues.

Le nouveau rapport entre l'homme et la montagne devra se construire, comme à l'époque des Alpes ouvertes, sur un nouveau « défrichage » des consciences. Les institutions devront faire des choix courageux pour supporter les nombreuses initiatives qui, bien que de manière irrégulière, commencent à intéresser l'ensemble de l'arc alpin. Mais ces choix risquent de rester des actes d'héroïsme postmoderne ou de spontanéisme néo-romantique si l'on ne s'attache pas à la montagne en général, à sa reconquête d'une centralité sociale et culturelle, à son rôle de productrice de ressources hautement qualitatives.

Les identités résilientes ne peuvent être régénérées que sur la base d'un rééquilibrage entre tradition et innovation, entre local et global, dont les paysages, espaces de vie en devenir, représentent le miroir.

Ces points de référence ainsi hypothétiquement énoncés devraient donc être mis en rapport avec les objectifs de la Déclaration « Population et Culture », approuvée par la 9e conférence des Alpes alpine à Alpbach en Autriche en 2006, résumé dans les cinq domaines suivants :

- « Conscience communautaire et coopération » ;
- « Diversité culturelle » ;
- « Espace d'habitation, qualité de la vie et égalité des chances » ;
- « Espace économique » ;
- « Rôle des villes et des zones rurales »,

Et également en rapport avec les principaux résultats qui ressortent du *FINAL REPORT OF THE COMPLIANCE COMMITTEE TO THE XVIIIITH ALPINE CONFERENCE ON THE IMPLEMENTATION OF THE DECLARATION*⁶, que l'actuel président slovène soumettra aux ministres le 21 janvier 2025.

PARTIE II

Les bases juridiques

Les parties contractantes de la Convention des Alpes assurent une politique globale pour la conservation et la protection des Alpes, en tenant compte équitablement des intérêts de tous les

⁵https://www.alpconv.org/fileadmin/user_upload/Convention/IT/Declaration_Population_and_Culture_IT.pdf

⁶ Déjà transmis.



pays alpins et de leurs Régions alpines, ainsi que de l'Union européenne, et en utilisant les ressources de manière responsable et durable.⁷

La coopération transfrontalière et transnationale en faveur de la zone alpine est intensifiée, ainsi qu'élargie, sur le plan géographique et thématique.

Pour atteindre cet objectif, les parties contractantes adoptent des mesures adéquates, notamment dans le cadre politique de la Déclaration « Population et Culture »⁸, pour laquelle la Convention prescrit de respecter, conserver et promouvoir l'identité culturelle et sociale des populations locales et d'en assurer les ressources vitales de base, notamment les habitats et le développement économique compatible avec l'environnement, ainsi que de favoriser la compréhension réciproque et les rapports de collaboration entre les populations alpines et extra-alpines.

La VIIIème Conférence alpine de Garmisch-Partenkirchen a décidé, en 2004, d'élaborer une déclaration politique sur le thème « Population et Culture ».⁹

Le texte de la Déclaration « Population et Culture », approuvée par la IXe Conférence des Alpes d'Alpbach (2006), énonce des objectifs dans les cinq secteurs suivants :

1. « Conscience communautaire et coopération » ;
2. « Diversité culturelle » ;
3. « Espace de vie, qualité de la vie et égalité des chances » ;
4. « Espace économique » ;
5. « Rôle des villes et des territoires ruraux » ;

Ainsi que des mesures indiquées à titre d'exemple dans l'annexe que les parties contractantes de la Convention alpine s'engagent à adopter.

Les activités communes des parties contractantes

⁷ Conformément à l'art. 2, 1^{er} alinéa de la Convention.

⁸ Sur la base de l'art. 2, 2^{ème} alinéa de la Convention.

⁹ La Déclaration « Population et Culture » est une prise d'engagement des parties contractantes, de nature politique, qui, en tant que telle, ne constitue pas un document contraignant sur le plan du droit international. La Conférence des Parties a toutefois décidé de la soumettre à vérification, conformément à la décision VII/4 adoptée par la VIIe Conférence alpine et, passés 3 ans de l'approbation de la Déclaration, d'étudier, à la lumière des expériences menées dans la mise en place de celle-ci, l'opportunité d'élaborer un protocole « Population et culture ». La vérification de l'application de la Déclaration ne peut donc pas se baser sur d'éventuelles défaillances en matière de droit international, mais seulement offrir une liste concrète de ce qu'ont fait les parties contractantes pour satisfaire aux prescriptions de ladite Déclaration. D'autant plus que la Déclaration ne contient pas une liste définitive de mesures d'application, mais que celles-ci sont indiquées seulement comme exemples pour la réalisation de ses objectifs.

Dans le cadre de l'approbation, à Alpbach, en 2006, de la Déclaration « Population et Culture », les ministres se sont engagés, entre autres, à soutenir des initiatives utiles, afin que la population, les organisations non gouvernementales, les communes et les régions puissent participer activement à la mise en place de cette Déclaration en faveur du développement durable du territoire alpin. Ce, sur la base d'une proposition de l'Italie, qui visait à instaurer, pour les parties contractantes, dans différentes parties de l'espace alpin, des activités communes leur permettant d'informer les communes et les régions sur la Déclaration « Population et Culture ».

Indéniablement, la structure hétérogène de la convention cadre se reflète aussi dans les contenus de la Déclaration « Population et Culture ». En tant que valeur commune et constante inhérente à toutes les recommandations opérationnelles et à toutes les mesures, la diversité de la zone alpine prend un relief très particulier.

Un fait particulièrement significatif est le fait que le droit vital de la population résidente dans l'arc alpin à survivre et à travailler pour toujours dans ces zones a été expressément ratifié en tant que fondement même de la Déclaration. Celle-ci offre l'occasion unique de souligner les potentialités de la Convention alpine, y compris comme outil de promotion sociale et culturel. En premier lieu, toutefois, l'on attend des réponses à deux questions : celle de savoir comment garantir à la population de la zone alpine un développement social, culturel et économique qui puisse se concilier avec la sauvegarde et la gestion durable de l'Environnement, et celle de savoir comment stopper l'appauvrissement structurel qui menace l'arc alpin¹⁰.

Les objectifs potentiels d'une stratégie commune

À cet égard, il a été possible, et jugé ici opportun, de *re-clustériser* les principaux objectifs (en particulier ceux de la Déclaration « Population et Culture ») que l'on peut potentiellement poursuivre dans le domaine de la culture alpine en application de la Déclaration politique, sur

¹⁰ Voir à cet égard la décision ODG 11, points 2 et 5, de la 8e séance de la conférence des Alpes et la décision ODG 11, point 1, de la 9e séance de la conférence des Alpes :

afin que la sauvegarde de la zone alpine dans son ensemble fonctionnel reste une thématique avec laquelle toutes les personnes qui vivent sur ce territoire puissent s'identifier, il est fondamental de diffuser et de communiquer les contenus de la Déclaration et d'offrir au direct intéressé la possibilité de participer concrètement.

il faut en outre observer que la Déclaration inclut des objectifs qui peuvent avoir une importance différente une pertinence différente selon la zone géographique du référence, comme dans le cas des objectifs de promotion des langues régionales.

en général donc on peut tenter de poursuivre les objectifs pertinents, en fonction également des disponibilités financières ; dans de nombreux cas toutefois la seule appartenance à la zone d'application de la convention des Alpes ne suffit pas à déclencher des mesures particulières qui aillent outre.

laquelle on puisse baser une stratégie commune des parties contractantes, constituée d'interventions spécifiques de promotion et de soutien :

1. « Patrimoine culturel matériel et immatériel »

- Réalisation et agrandissement de centres de documentation (y compris au niveau local, et quoi qu'il en soit consultables à distance) sur le patrimoine culturel et naturel, tant matériel qu'immatériel, et leur mise en réseau¹¹ ;
- Mesures propres à combattre les risques de perte de connaissances historico-culturelles des territoires alpins, en vue de favoriser une récupération de la mémoire dans un esprit contemporain¹² ;
- Récupération, conservation et valorisation de structures et édifices de valeur sur le plan historique et architectural¹³ ;
- Protection, récupération et valorisation de paysages naturels et culturels revêtant une valeur identitaire dans la zone alpine et importants pour la vie des habitants, dans l'esprit de la Convention européenne du paysage (CEP) ;
- Coopération entre musées, établissements de formation et sujets privés¹⁴ ;
- Formes novatrices d'expression culturelle adaptées aux exigences du territoire alpin¹⁵ ;

¹¹ Pour le cas de l'Italie (biens culturels, matériels et immatériels), voir <https://catalogo.beniculturali.it/>, en ligne depuis 2021, qui réunit 2.600.000 fiches sur le patrimoine culturel italien.

¹² Y compris à travers la récupération de sentiers thématiques, à commencer par ceux qui ont traversé le territoire alpin depuis la nuit des temps. Les découvertes archéologiques confirment que c'est là un héritage des peuples qui ont apporté en Europe l'agriculture, la métallurgie et d'autres éléments que nous considérons aujourd'hui comme les fondamentaux de notre culture, et que l'on ne peut parfois relever qu'au moyen de technologies modernes telles que le sonar et le radar. Trop souvent, même les populations locales ne sont pas à la connaissance de ce patrimoine.

¹³ Les inondations, incendies de forêt et autres désastres naturels ne représentent pas une menace uniquement pour les vies humaines et les infrastructures économiques, mais aussi (et cela est encore plus vrai aujourd'hui) pour le patrimoine culturel. Il faudrait des instruments nationaux et transnationaux, des schémas de gouvernance et des lignes directrices d'intervention pour sauvegarder le patrimoine culturel contre les risques naturels ; en d'autres termes :

- un cadre juridique, des connaissances et des compétences pour organiser la mise en sécurité des ressources culturelles ;
- des approches nouvelles à la gestion du risque, en intégrant des technologies avancées pour le suivi et la conservation du patrimoine, en y incluant l'usage de capteurs pour le relevé précoce des dommages, et des systèmes informatiques pour la gestion des situations d'urgence, qui représentent un progrès dans la protection des ressources culturelles.

¹⁴ Promouvoir et soutenir des mini-musées dans la région alpine qui, réunis en un parcours, puissent donner une vision de l'histoire et de l'identité de ce territoire (par exemple, des itinéraires culturels alpins, etc.).

¹⁵ Favoriser des actions coordonnées, dans l'arc alpin, pour préserver le patrimoine immatériel et l'activer par le biais de l'art contemporain, de manifestations (par exemple, des festivals) et d'instruments numériques.



- Information et formation (cours, concours, ateliers expérimentaux, etc.) pour la transmission des savoirs et des technologies historiques et traditionnelles alpines¹⁶.

2. Conscience de communauté et gouvernance pour la culture

Transmission des valeurs alpines par le biais :

- d'une connaissance réciproque, de réseaux et de partenariats entre les collectivités locales et régionales alpines, y compris transfrontalières¹⁷ ;
- de lieux d'agrégation et de structures récréatives qui tiennent compte, en particulier, des exigences et demandes de la population et des spécificités régionales et locales¹⁸ ;
- de la construction, de la maintenance et du renouvellement des équipements destinés aux activités culturelles (y compris les musées, les lieux d'exposition ou autres structures de ce genre) et sportives, dans le respect des conditions de compatibilité sociale et environnementale¹⁹ ;

¹⁶ Promouvoir des espaces physiques et numériques capables d'accueillir des expositions uniques pour encourager le public à réfléchir non seulement sur les événements historiques, mais aussi sur le présent, en promouvant : - les droits humains et les valeurs alpines et européennes ; - des modèles culturels particuliers : de l'architecture d'usines à l'éthique du travail, des mines à l'artisanat et aux capacités d'ingénierie ; de l'effondrement de l'industrie textile en faveur des productions asiatiques, qui ont une main-d'œuvre à bas coût, à l'innovation dans les matériaux écologiques et durables, à des manières plus éthiques de concevoir les productions et pour réduire les impacts environnementaux négatifs ; - des mesures aptes à renouveler et à vulgariser la mémoire sur la gestion des forêts et de l'eau, y compris comme sources d'énergie renouvelables.

¹⁷ Soutenir des campagnes de recherche sociale et de sensibilisation sur la « frontaliérité » et le fait d'être aux confins d'un pays ou d'une région. Un état social, économique, ainsi que culturel et de l'âme. Représentation et vulgarisation d'histoires susceptibles de donner le plus de visions possibles de la vie le long des confins, selon le slogan « tes confins sont aussi les miens ».

¹⁸ Les Alpes ont toujours rempli une fonction de pont entre différentes cultures et populations. Au cours de l'histoire, elles ont été traversées par des migrants, des marchands et des soldats, ce qui en fait une région d'une grande complexité culturelle. La question de la migration dans les Alpes au cours des dernières décennies représente donc un sujet toujours plus prégnant, d'une part pour ce qui est de l'émigration des populations locales vers les villes et, de l'autre, pour ce qui est de l'arrivée des nouveaux immigrants, souvent provenant de pays non alpins, y compris extra-européens, en quête de nouvelles opportunités de vie et de travail (Cavallaro, 2007).

Des politiques et mesures harmonisées seraient nécessaires pour affronter des défis significatifs en termes d'intégration et de cohésion sociale, tout en valorisant les ressources culturelles et sociales locales.

¹⁹ Favoriser de nouvelles solutions pour affronter les défis sociaux, économiques et environnementaux des régions alpines. Une innovation technologique et méthodologique qui puisse favoriser de nouvelles formes de collaboration, par le biais de politiques plus inclusives et durables. Une innovation qui puisse s'inspirer de modèles de business plus sociaux et de pratiques de gouvernance participative mesurables au moyen de logiciels spécifiques. Des solutions numériques (également pour faciliter la communication, l'interaction sociale et l'intégration de services) qui puissent mieux répondre aux exigences spécifiques



- valorisation des actions de finance sociale, de volontariat et d'aide mutuelle dans des zones particulièrement nécessiteuses et/ou défavorisées/isolées²⁰ ;
- formation et mise à jour des organes décisionnels sur le thème de la participation, de la médiation et de la capacité conceptuelle, en application des processus de l'Agenda 21 local²¹ ;
- programme d'information et de formation sur la Convention alpine et ses protocoles ;
- accès facilité de la population à l'information, aux savoirs historico-économiques et environnementaux de l'espace de vie alpin.

3. « Pluralisme linguistique » et « communication et information », y compris de nature environnementale

Thème de la formation en général.

- facilitation de la diversité linguistique et du plurilinguisme, ainsi que de l'intégration linguistique des migrants²² ;

des différentes tranches d'âge, dans un territoire tel que le territoire alpin, en vue d'améliorer leur qualité de vie.

²⁰ Promouvoir des méthodes innovantes d'investissement social (par exemple, des OIS – obligations à impact social) permettant de financer des services publics par le biais d'investissements privés liés à la réalisation de résultats sociaux mesurables. Une innovation dans la manière d'envisager le financement des services sociaux, en s'attachant tout particulièrement à l'efficacité et à la durabilité. Les ressources financières limitées qui en dérivent ne peuvent satisfaire les besoins ni de la population en vieillissement, ni du nombre croissant de NEET, c'est-à-dire de jeunes qui n'étudient pas, ne travaillent pas et ne suivent aucune formation. Ces défis sociaux croissants exigent de l'innovation sociale et la base pour une nouvelle économie, qui puisse relier les secteurs publics/privés/3ème secteur.

²¹ Soutenir l'alignement, notamment en matière de recherche, d'innovation et de collaboration transnationale, entre les différentes initiatives politiques et entre cadres institutionnels, autorités publiques, monde académique et entreprise, sur des thèmes d'importance alpine spécifique tels que la numérisation, le changement climatique ou la conservation de la biodiversité. Trop souvent, les projets transnationaux de recherche, innovation et coopération dans ces domaines restent limités ; aussi faudrait-il disposer d'un agenda partagé pour définir les priorités en termes de gouvernance et de recherche (voir par exemple la Charte de la recherche et de l'innovation, qui comporte un plan d'action transnational entre universitaires, entrepreneurs et chercheurs).

²² Outils destinés à la planification sociale dans les communes, qui puissent aider à améliorer la qualité de vie des populations et des immigrés. Voir comment réussir l'intégration avec l'aide des communes, des entreprises et de la société civile. Adopter une approche novatrice pour la gestion de l'intégration, en combinant des méthodologies sociales, éducationnelles et décisionnelles pour affronter les défis de l'intégration (en s'aidant d'une « boîte à outils ») avec des recommandations politiques visant à augmenter l'attractivité territoriale et la cohésion sociale ; ce, y compris avec des projets pilotes, en développant de nouveaux modèles de gouvernance locale qui puissent intégrer efficacement les migrants et les minorités. Intégration de différentes disciplines et secteurs, combinant des aspects sociaux, économiques et culturels dans un cadre unique, adapté aux exigences spécifiques des communautés alpines.

- diffusion de publications et offre de moyens de presse et de communication plurilingues, y compris dans les zones les plus reculées, grâce à des fournisseurs tant publics que privés ;
- manifestations culturelles, en particulier musicales, littéraires et/ou théâtrales dans les langues locales, cours de langue sur organes de presse et médias électroniques ;
- connaissance du territoire, études et utilisation de la toponomastique, y compris au moyen d'affiches expliquant les toponymes locaux les plus importants et/ou les plus significatifs ;
- connaissance des langues de l'arc alpin, en particulier de certaines langues locales et dialectes importants, par le biais d'activités scolaires et informatives ciblées, tant pour les jeunes que pour les adultes ;
- recyclage professionnel des enseignants et fournitures d'instruments didactique nécessaire à ce recyclage ;
- institution de partenariats entre écoles de régions linguistiques différentes en milieu alpin.
- cours et ateliers d'art sur des thèmes de nature spécifiquement alpine.
- formation et information sur des thèmes de l'espace de vie alpin.
- initiatives pour la conception et l'utilisation d'ouvrages d'art et de design, réalisés en utilisant des matières premières locales de l'espace alpin, dans le respect des principes de durabilité²³ ;
- événements et initiatives destinés au public pour informer et sensibiliser sur les thèmes du bâtiment durable et de l'utilisation durable des ressources ;
- recyclage sur les thèmes de la construction durable, destiné aux techniciens du bâtiment et aux autorités déposées.

4. « Services essentiels d'intérêt général et de base »²⁴

- mesures aptes à favoriser une meilleure distribution territoriale, y compris en faveur des agglomérations particulièrement reculées ou difficiles d'accès, des services de première nécessité, y compris au moyen de la télématique²⁵ ;

²³ Encourager les méthodes innovantes pour augmenter l'attractivité de l'instruction duale pour l'artisanat et le commerce. Par exemple, des instruments multilingues pour l'orientation professionnelle, des instruments capables d'aider les organisations, les instructeurs et les formateurs en matière d'orientation professionnelle des jeunes. Renforcer les communautés alpines en améliorant les infrastructures et en favorisant la cohésion sociale par la promotion d'une éthique de collaboration et de support mutuel, essentielle pour la résilience communautaire dans des zones souvent isolées et caractérisées par des conditions environnementales difficiles.

²⁴ Les autorités publiques et les fournisseurs de services tendent à les gérer de manière sectorielle. Il faudrait garantir la fourniture de services d'intérêt général, en développant des stratégies et des politiques intégrées qui se baseraient sur les synergies entre les différents services.

- maintien sur place de services, grâce à l'utilisation polyfonctionnelle des structures existantes, surtout en altitude ;
- rétablissement et renforcement de l'offre de transport public, de et vers les localités les plus reculées, dans la mesure du possible ;
- développement des infrastructures de communication, en donnant la priorité aux endroits les plus difficiles à atteindre par transport routier et ferroviaire ;
- promotion d'initiatives et de projets innovants (IA, mais pas seulement) customisés sur les spécificités des territoires alpins, pour favoriser le maintien de la population en montagne et assurer des services aux personnes et aux entreprises pour encourager la présence des personnes, familles et entreprises ;
- réalisation de points multifonctionnels permettant de maintenir le lien entre les aspects culturels, sanitaires, commerciaux, etc.

5. « Rapports entre villes et zones limitrophes, y compris extra-alpines, et rôle des territoires ruraux »

- initiatives visant à la sensibilisation et à la prise de conscience, parmi les habitants des centres urbains et ceux des zones rurales alpines, d'une responsabilité commune vis-à-vis du patrimoine paysager culturel et naturel et de l'utilisation responsable des ressources naturelles, y compris pour ce qui est des générations futures²⁶ ;
- initiatives de collaboration entre grandes villes et communes limitrophes (y compris transfrontalières) pour l'échange réciproque d'expériences et de projets supra-communaux (au

²⁵ Les zones rurales de montagne souffrent d'une situation de dépeuplement et de déclin économique, faute de services publics, d'infrastructures et de compétences numériques appropriés. La numérisation représente une grande opportunité pour ces zones, car elle peut leur permettre d'augmenter leur attractivité, par rapport aux centres urbains, en tant que lieu où il serait possible de travailler et de vivre. Il faut donc chercher à créer des communautés transnationales, pour changer tant les pratiques que les perceptions des zones rurales « intelligentes ». L'on pourrait faciliter le développement de leurs capacités par le biais d'instruments numériques novateurs et interactifs, afin de favoriser la transition intelligente des zones alpines, en prenant en compte les aspects communautaires et l'aspect de la durabilité. En d'autres termes, introduire des solutions technologiques innovantes par le biais desquelles faire face à des défis alpins spécifiques tels que l'isolement géographique et les difficultés logistiques – des solutions qui puissent inclure le développement de systèmes de transport intelligents et d'infrastructures de communication avancées, susceptibles de transformer la manière dont les personnes vivent et travaillent dans les Alpes.

²⁶ Des technologies émergentes telles que l'Internet des choses (IoT), les mégadonnées et l'intelligence artificielle, à appliquer de telle sorte qu'elles puissent mener à des améliorations tangibles dans la qualité de la vie des personnes. Innovation, donc, non seulement au sens d'innovation technologique, mais aussi comme innovation méthodologique et organisationnelle.



niveau tant national que transnational) poursuivant des objectifs conformes à la Convention alpine en matière d'environnement, de production et d'habitat²⁷ ;

- reconnaissance des centralités urbaines, de petites et moyennes dimensions, à l'intérieur des Alpes, en tant que points charnières d'un système urbain montagneux polycentrique, en mesure de répondre aux exigences de vivabilité (qu'il s'agisse d'exigences culturelles, économiques ou sociales), y compris des territoires les plus reculés et de plus haute altitude ;
- programmes sur des thématiques alpines spécifiques, à des fins d'échange et de visites d'étudiants et de jeunes, dans le cadre de partenariats entre villes alpines et extra-alpines²⁸ ;
- initiatives de type didactique et informatif ciblées sur la prévention et le règlement des conflits pouvant dériver des usages du territoire.

6. « Développement régional » et « Filières économiques »

- plus grande coopération entre les secteurs de l'agriculture²⁹ et de la sylviculture³⁰, du commerce et du tourisme, ainsi que d'autres secteurs économiques compatibles avec les spécificités sociales, culturelles et environnementales alpines³¹ ;

²⁷ Construire des communautés transnationales d'éducateurs, d'étudiants, de politiques et de professionnels du secteur environnemental afin d'augmenter la conscience sur les questions environnementales, ainsi que de renforcer le sens d'appartenance à une communauté alpine plus vaste, partageant des objectifs communs à des fins de durabilité.

²⁸ Les jeunes sont-ils vraiment peu intéressés par la politique locale ? Ou bien peut-on penser que, bien souvent, les adolescents et les jeunes adultes n'ont pas la possibilité d'avoir voix au chapitre ? On peut donc expérimenter de nombreuses manières pour impliquer les jeunes dans le processus décisionnel local. En intégrant des méthodes traditionnelles avec des outils numériques et des plateformes interactives, pour permettre une participation sur grande échelle ; en cherchant à faciliter l'interaction entre les jeunes et les institutions ; en surmontant les barrières géographiques et sociales. Ou encore en encourageant les jeunes à s'identifier non plus comme des individus isolés, mais comme les membres actifs d'un réseau plus vaste. Ce sens d'appartenance est crucial pour motiver l'engagement continu et responsable vis-à-vis des questions locales et régionales. On pourrait travailler davantage sur l'importance du rôle des jeunes dans la gouvernance, par des campagnes de sensibilisation concrète, pour chercher à changer l'image des jeunes, qui, de simples bénéficiaires des décisions politiques, pourraient devenir des cocréateurs de politiques publiques.

²⁹ Soutenir l'importance de l'agriculture pour l'économie régionale alpine, en reconnaissant aux habitants un lien émotionnel fort avec leur passé agricole. Encourager une agriculture de précision durable, pour de petits producteurs d'aliments ayant une valeur finale plus élevée. Les recherches, les expériences et les prototypes artistiques, scientifiques et technologiques seront développés dans différents pôles créateurs créatifs de la région. Le patrimoine alimentaire représente une source identitaire forte pour les populations alpines menacées par le dépeuplement, le vieillissement et la globalisation. Créer un modèle de développement durable pour les zones montagneuses périphériques, pour soutenir la conservation et la valorisation du patrimoine culturel alimentaire de l'espace alpin. Ces activités conceptuelles visent à favoriser la formation et la consolidation d'une identité alpine transnationale, basée sur les valeurs culturelles partagées qui sont à la base du patrimoine alimentaire. Voir de quelle façon les traditions peuvent être réinterprétées et valorisées selon une optique moderne. Utilisation d'outils numériques pour mapper

- promotion de projets et initiatives de coopération territoriale, dans les zones transfrontalières et transnationales, sur des thèmes communs tels que l'intégration des composantes environnementales dans le développement territorial et le développement des infrastructures vertes (IV) et des services écosystémiques intégrés dans les politiques opérationnelles de développement régional ;
- promotion de marques, standards de qualité et systèmes régionaux pour la certification de qualité des produits et des services de l'arc alpin, et soutien à la commercialisation des produits locaux et régionaux³² ;

et documenter les traditions culinaires, en transformant le patrimoine immatériel en ressources accessibles et utilisables, promouvant ainsi un tourisme plus responsable et durable. Promouvoir la région alpine comme destination gastronomique internationale, y compris en instituant des centres pour assurer l'avenir de la recherche scientifique et de la culture alimentaire alpine (par exemple, un atlas des vergers d'anciennes variétés de fruits qui, associé à des légendes liées aux endroits où ces vergers sont cultivés, aidera à préserver la tradition culturelle qui en dérive ; une bibliothèque des graines pouvant contribuer à responsabiliser et sensibiliser les personnes sur les variétés végétales et sur la valeur inestimable des espèces autochtones, en promouvant la biodiversité, la production alimentaire locale et l'utilisation durable du sol.

³⁰ Valoriser le rôle culturel des forêts alpines, un rôle qui n'est pas le moindre parmi ceux, multifonctionnels, qu'elles remplissent : atténuation de l'impact climatique ; adaptation aux risques naturels et réduction de ceux-ci ; sauvegarde de la biodiversité ; exploitation touristique, récréative et thérapeutique ; utilisation à des fins de production. En effet, la forêt a longtemps été (et elle l'est encore aujourd'hui) un objet de représentation artistique. Elle a inspiré des écrivains, des sculpteurs, des peintres et des musiciens, chez qui elle a fait naître des émotions diverses, parfois contrastantes ; selon les cas, elle peut être un lieu de méditation, de réflexion intime ou d'aventures imaginaires, de rencontres étranges, de stupeur et de peur. Dans le domaine de la musique, la forêt a ainsi inspiré différents auteurs célèbres : pensons par exemple, pour n'en citer que quelques-uns, à Johann Strauss fils et à sa fameuse valse « Légendes de la forêt viennoise », qui, par ses mélodies aux tons rustiques, évoque les promenades dans les bois tellement appréciées des citoyens de Vienne ; pensons à Haendel avec sa « Musique de la forêt ». Si, donc, le rôle culturel de la forêt dans le domaine littéraire ou musical est assez connu de la plupart des gens, l'usage que l'homme a fait des ressources forestières, et en particulier du bois, dans le domaine des instruments musicaux, est relativement peu connu (l'instrument musical le plus ancien du monde : une flûte de Néandertal d'il y a 60.000 ans). L'activité des maîtres luthiers n'a pas donné son lustre seulement à cet antique art alpin, qui a vu la fabrication d'instruments musicaux uniques de par leurs caractéristiques sonores, et la conservation de patrimoines d'un intérêt historico-culturel considérable ; elle représente aussi un lien important entre la gestion durable des forêts et la valorisation des aspects culturels qui s'y rattachent. Par le biais de la lutherie, le bois, produit des forêts alpines et fruit de l'activité de générations de sylviculteurs, reste immortel et revit dans la musique générée par les instruments que les maîtres luthiers ont construits avec patience, savoir-faire et passion.

³¹ Créations de communautés de parties prenantes diverses, comprenant des chercheurs, des entrepreneurs, des politiques et de simples citoyens, collaborant pour partager leurs connaissances et leurs ressources, jusqu'à la création d'un instrument tel que l'Atlas de la connaissance, une structure pour mapper la connaissance des technologies à travers des ateliers vivants utilisés comme outil d'apprentissage.

³² Les chaînes de la valeur textile se basent sur un riche patrimoine historico-culturel des Alpes, qui présente une esthétique et un savoir-faire spécifiques et se base aujourd'hui encore sur des valeurs de circularité et de sensibilité à l'égard des ressources locales. Un patrimoine qui pourrait contribuer à reterritorialiser les chaînes de la valeur, notamment de la valeur textile locale, en créant un terrain



- soutien à l'innovation, spécialement dans la manière d'intégrer des solutions technologiques avancées pour affronter les défis environnementaux et sociaux des régions alpines. Adoption de technologies durables et de nouveaux modèles de business éco-compatible, pour un saut de qualité vers un futur plus vert et technologiquement avancé ;
- développement d'instruments de publicité immobilière (sur base réelle et virtuelle), permettant de vérifier rapidement le type de propriété (personnelle ou collective ou domaniale) dont relèvent les forêts, afin que les territoires soient constamment impliqués dans des actions de sauvegarde (voir le cas du bostryche) et de valorisation. Ce également concernant les relevés des bassins hydriques en vue des utilisations hivernales et estivales, relevés particulièrement importants dès lors qu'il est indispensable de prêter attention à l'utilisation des ressources en eau.

commun de compétences dans les domaines de la recherche et de l'innovation, en promouvant le développement régional, la circularité et la création d'emplois, en sauvegardant une partie importante du patrimoine culturel.